

Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer : le déficit auditif principal facteur modifiable de prévention de la démence

A l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, l'UNSAF rappelle que la compensation du déficit auditif par l'utilisation d'audioprothèses, joue un rôle crucial permettant de prévenir et de retarder l'évolution de cette pathologie.

La revue médicale The Lancet, dans un rapport sur la prévention, l'intervention et les soins de la démence, établit qu'un tiers des démences pourraient être évitées par des modifications du mode de vie. Le plus important des facteurs de risque modifiables est le déficit auditif, qui permettrait de réduire le nombre de cas de démence de 9 % par l'équipement en audioprothèses.

Alors que la Ministre de la santé, Mme Agnès Buzyn, vient d'engager le chantier de la Stratégie nationale de santé 2017-2022, l'audioprothèse répond à deux des priorités annoncées : prévention et inégalités sociales en santé. Tandis qu'il n'existe toujours pas de traitement susceptible de ralentir l'évolution de la maladie et que 75% des Français pensent qu'il n'existe pas de comportement préventif, une large information sur les moyens de prévention de la démence doit être intégrée à la Stratégie nationale de santé. La pertinence de l'amélioration de la prise en charge de l'audioprothèse, prévue par le Gouvernement dans le cadre du « reste à charge zéro », est confirmée par cette étude. Cette mesure doit être mise en œuvre sans tarder.

Des nouvelles études scientifiques à l'appui

Dans le cadre de l'Alzheimer's Association International Conference (AAIC) en juillet dernier à Londres, la commission « *Dementia prevention, intervention and care* » du Lancet a dévoilé son rapport¹. Celui-ci établit qu'un tiers des démences pourraient être évitées par des modifications du mode de vie. Après analyse des 9 facteurs de risque modifiables, les 24 experts internationaux de la commission montrent que les principaux sont le déficit auditif (9 %), un faible niveau d'éducation (8 %) et le tabagisme (5 %).

Dans un article publié le 19 juillet dernier, The Financial Times relève que « *le plus important et le plus surprenant des neuf facteurs est la perte auditive à mi-vie, qui pourrait réduire le nombre de cas de démence de 9 % si tout le monde était traité* »².

Cette nouvelle étude confirme les résultats obtenus par l'Inserm de Bordeaux sur les liens entre déficit auditif non traité et sur-risque de dépression, démence, dépendance chez les sujets âgés. Les chercheurs soulignaient le peu de facteurs « modifiables » ayant un effet positif à la fois sur la cognition, la santé mentale et la dépendance, et plaidaient pour l'intégration de la prise en charge du déficit auditif aux politiques de santé de promotion du « bien vieillir ».

Sont également confortés les travaux que les économistes de la santé Jean de Kervasdoué et Laurence Hartmann consacrent depuis 2 ans au coût du déficit auditif³. Ils présentaient récemment un nouveau chiffrage du retour sur investissement pour les fonds publics (ROI), « *1 euro investi => 10 euros gagnés au titre de la valeur sociale des incapacités et du coût supplémentaire des soins* » et concluaient sur le « *rendement élevé pour les fonds publics* » de l'investissement dans l'audioprothèse.

Au-delà de la prévention de la perte d'autonomie, la compensation du déficit auditif a aussi un effet bénéfique et rapide sur la santé mentale et, plus globalement, sur l'espérance de vie en bonne santé.

Pourtant, non réévaluée depuis 1986, la prise en charge de l'audioprothèse pour les adultes est 5 à 7 fois moins élevée en France que dans les pays voisins, avec, à la clé, des inégalités sociales en santé majeures.

¹ Commission « *Dementia prevention, intervention, and care* », The Lancet, 19 juillet 2017, 62 pages.

<http://www.thelancet.com/commissions/dementia2017>

² « *The largest and most surprising of the nine factors is hearing loss in middle age, which could cut the number of dementia cases by 9 per cent if everyone was treated* ». Article : « *Lifestyle changes could prevent a third of dementia cases* ».

<https://www.ft.com/content/fa885b32-6bd1-11e7-b9c7-15af748b60d0>

³ « *Impact économique du déficit auditif en France et dans les pays développés - Revue de la littérature scientifique 2005-2015* », Jean de Kervasdoué et Laurence Hartmann, mars 2016, 96 pages. http://www.unsaf.org/doc/Impact_Economique_Deficit_Auditif_en_France.pdf

Agir pour ralentir l'évolution de la maladie

Alors que la Ministre de la santé, Mme Agnès Buzyn, vient d'engager le chantier de la Stratégie nationale de santé 2017-2022, l'audioprothèse répond à deux des priorités annoncées : prévention et inégalités sociales en santé. Tandis qu'il n'existe toujours pas de traitement susceptible de ralentir l'évolution de la maladie et que 75% des Français pensent qu'il n'existe pas de comportement préventif, une large information sur les moyens de prévention de la démence doit être intégrée à la Stratégie nationale de santé.

La pertinence de l'amélioration de la prise en charge de l'audioprothèse, prévue par le Gouvernement dans le cadre du « reste à charge zéro », est confirmée par cette étude.

Cette mesure doit être mise en œuvre sans tarder.

Le CNPS nomme Luis Godinho à la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS)

Le 15 juin 2017, le Centre national des professions de santé (CNPS) a nommé Luis Godinho, vice-président du CNPS et président du Syndicat national des audioprothésistes, comme représentant à la CCSS.

La CCSS a été créée en 1979 et a pour mission d'analyser les comptes des différents régimes de Sécurité sociale. La commission est présidée par les ministres chargés de la Sécurité sociale et se réunit au moins deux fois par an.

La prochaine réunion aura lieu le 28 septembre prochain et les grandes orientations du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2018 devraient y être présentées.

Site de la CCSS : <http://www.securite-sociale.fr/Commission-des-comptes-de-la-Securite-sociale-CCSS>

À propos de l'UNSAF

Le Syndicat national des audioprothésistes (UNSAF) est l'organisme professionnel représentatif des 3 300 audioprothésistes. Il siège notamment à [l'Union nationale des professionnels de santé \(UNPS\)](#) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est également le signataire de la convention nationale de tiers-payant conclue avec les Caisses Nationales d'Assurance Maladie.

L'UNSAF est également présent au niveau européen au sein de [l'Association européenne des audioprothésistes \(AEA\)](#).

Il est présidé depuis juin 2012 par Luis Godinho.

Pour toute information complémentaire, visitez le site : www.unsaf.org

Contact Presse

Luis Godinho - 06.88.88.07.83 - contact@unsaf.org